

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

03

2022

24

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 07 avril 2022
Convocation du : 31 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 25

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Madame Caroline Terrier, Maire.

CITOYENNETE : Appel à projets citoyen « Par & pour vous » - choix des lauréats

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Gilbert Debard, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Anne-Sophie Rampon, Harris Reneman, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz.

Représentés :

Philippe Casamayor a donné procuration à Caroline Terrier
Sophie Gaguin a donné procuration à Annie Maciocia
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet
Bertrand Vermorel a donné procuration à Christine Perez

Absents :

Franck Longin, Cyril Langelot

Secrétaire de Séance :

Annick Pantel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 06/2021-44 du 23 septembre 2021 lançant l'appel à projets citoyen « Par & pour vous »,

Vu le règlement de l'appel à projets,

Vu l'ordre de priorité établi par le comité technique et résultant du vote des Beynolans,

Le rapporteur rappelle, qu'afin de développer et valoriser la participation des citoyens, la municipalité a mis en place, à compter de l'automne 2021, un appel à projets citoyen intitulé : « Par & pour vous ».

L'appel à projets 2021 a été lancé en octobre 2021 sur les thématiques en accord avec le principe de développement durable :

- Eau, Nature et environnement
- Mobilité active
- Economie circulaire
- Energie et adaptation au changement climatique
- Santé et sport
- Culture et patrimoine
- Solidarité et vivre ensemble
- Aménagement de l'espace public

Les candidats disposaient de deux mois pour faire remonter leur dossier.

Trois projets ont été déposés :

- Des moutons à Beynost : l'animation d'une demi-journée de déambulation de moutons avec la "bergerie urbaine" (Budget : 1 084 €)
- Installation d'une boîte à dons : l'étude, la réalisation et l'implantation de boîte à dons sur la commune (Budget : 1 000 €)
- Un verger urbain à la villa : le développement du verger dans le parc de la villa Monderoux avec une animation, par les "croqueurs de pommes", sensibilisation au bien manger, taille des arbres fruitiers et valorisation du verger (Budget : 1 000 €)

Ces trois projets ont été soumis au vote des Beynolans du 4 au 28 février. 191 beynolans ont participé au vote, 204 avis ont été exprimés et retenus avec 179 votes simples, 8 votes doubles, 3 votes triples et un vote nul.

Le résultat du vote est le suivant :

- 86 voix pour des moutons à Beynost
- 73 voix pour un verger urbain à la villa
- 45 voix pour l'installation d'une boîte à dons

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir les projets suivants :

- Des moutons à Beynost : l'animation d'une demi-journée de déambulation de moutons avec la "bergerie urbaine" (Budget : 1 084 €)
- Un verger urbain à la villa : le développement du verger dans le parc de la villa Monderoux avec une animation, par les "croqueurs de pommes", sensibilisation au bien manger, taille des arbres fruitiers et valorisation du verger (Budget : 1 000 €)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE

DECIDE de retenir :

- l'animation d'une demi-journée de déambulation de moutons avec la "bergerie urbaine" (Budget : 1 084 €)
- le développement du verger dans le parc de la villa Monderoux avec une animation, par les "croqueurs de pommes", sensibilisation au bien manger, taille des arbres fruitiers et valorisation du verger (Budget : 1 000 €)

AUTORISE Madame le Maire, à organiser la mise en œuvre de ces deux projets.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,

Caroline Terrier
Caroline TERRIER

Accusé de réception en préfecture
001-210100434-20220412-CIT0Y2022_24-DE
Date de télétransmission : 12/04/2022
Date de réception préfecture : 12/04/2022